

COMPTE-RENDU CTSD 1^{er} degré

Carte scolaire & Mouvement

Mercredi 15 avril 2020



Compte-rendu du CTSD précédent : <http://sections.se-unsa.org/42/spip.php?article1615>

Modification Carte scolaire

Suite à l'opposition unanime des organisations syndicales au projet de carte scolaire, vendredi dernier, l'IA a dû présenter une proposition légèrement modifiée.

Ouvertures supplémentaires :

Ecole de Monthieu primaire - Saint Etienne

Ecole du Châtelard primaire - Saint Chamond

L'IA a dit avoir pris en compte les arguments avancés par les organisations syndicales et avoir actualisé les effectifs.

En contre partie, fermetures supplémentaires :

RASED Côte Quart - Unieux

RASED Mayollet - Roanne

Précisions carte scolaire

Il n'y aura plus de postes RASED bloqués au mouvement. A titre d'exemple, le poste de Pélussin sera ainsi mis au mouvement cette année.

Autres précisions :

Les 4 postes de titulaires remplaçants supprimés sont :

- Simone Veil - Sury le Comtal

- Victor Hugo - Andrézieux

- 8 mai - Feurs

- La Mirandole - Villerest

L'IENA nous explique que le choix de ces postes a été fait en prenant en compte la tension du remplacement qui est moins forte sur le centre et sur le nord du département. De plus, ces postes seront vacants.

15 personnels seront touchés par une mesure de carte scolaire cette année en subissant une fermeture.

CP/CE1 dédoublés : la recherche de groupe de 12 élèves en éducation prioritaire doit être la règle. Cependant, des propositions de répartition pédagogique peuvent être formulées par les équipes auprès de leur inspecteur. Si l'IA souhaite ne pas dépasser le nombre 12, l'IENA indique qu'à la marge le nombre d'élèves par classe peut être légèrement supérieur. La répartition devra se faire en lien avec l'IEN.

L'Unsa Education déplore qu'une souplesse plus importante dans la répartition ne soit pas laissée aux équipes.

Vote pour le projet de carte scolaire pour la rentrée 2020 :

Les organisations syndicales ont voté contre à l'unanimité.

L'Unsa Education regrette la dotation négative du département qui a conduit au grand affaiblissement des RASED et de la cohorte de remplaçants. De plus, plusieurs écoles risquent d'être en effectif chargé lors de la prochaine rentrée.

Vous retrouverez [l'ensemble des mesures](#) dans le fichier PDF ci-joint.

Postes à profil

L'Unsa Education s'insurge de voir les postes à profil se multiplier. Ils réduisent de fait la mobilité des collègues et rendent plus opaques les nominations.

En effet, ce n'est plus la barème qui sera pris en compte mais un classement après entretien avec l'administration. L'IA rappelle que le recteur a demandé le profilage de toutes les directions en REP+. A cela, il a choisi d'ajouter de nombreuses directions en REP ou des écoles dites à « profil particulier » (nombre de classes élevé, difficulté scolaire, projet de restructuration, ...).

28 directions seront profilées à la rentrée 2020. Parmi celles-ci, 10 directions sont vacantes et seront donc attribuées après entretien. 18 postes de direction ont été profilés alors que les directeurs sont déjà en poste sur l'école.

L'Unsa Education regrette la violence de l'annonce faite par certains IEN à ces collègues directeurs qui ont indiqué par mail « la redéfinition de leur rôle en tant que directeur et la mise en place d'une lettre de mission avec des objectifs à atteindre ». L'IA reconnaît la maladresse de communication de certains IEN. L'IA explique que ces directeurs sont plutôt à féliciter pour l'investissement dont ils font preuve depuis plusieurs années... Pour l'Unsa Education les directions profilées ne donnent plus de sens à la liste d'aptitude direction. L'IA explique qu'en effet, certaines directions requièrent désormais plus de compétences que celles demandées actuellement pour être inscrit sur la liste d'aptitude.

Pour postuler sur ces postes à profil, des fiches postes seront publiées début de semaine prochaine, avant l'ouverture du mouvement. L'IA souhaiterait faire passer les entretiens en présentiel et ne peut à l'heure actuelle communiquer un calendrier précis. Les personnels intéressés devront mettre ces postes à profil dans leur liste de 40 vœux.

L'Unsa Education demande à ce qu'une rémunération supplémentaire soit possible pour ces collègues assurant des missions particulières.

Informations diverses

Actuellement, l'IA n'est pas en capacité de nous donner le nombre de départs en CAPPEI ni la répartition sur le territoire. Le nombre de départs ne sera pas inférieur à celui de l'an dernier. La liste sera communiquée aux organisations syndicales dès que possible.

Mouvement

45 postes ont été réservés au premier mouvement pour les professeurs des écoles stagiaires de l'année prochaine.

[Pour toutes les questions mouvement, retrouvez l'article FAQ mouvement \(mis à jour ce jour\) : http://sections.se-uns.org/42/spip.php?article1614](http://sections.se-uns.org/42/spip.php?article1614)

Crise sanitaire

Interrogée sur la protection des enseignants volontaires intervenant dans les écoles cibles, la Secrétaire Générale indique que 4 000 masques ont été livrés à l'IA le 3 avril dernier. Ces masques ont été répartis immédiatement dans tout le département, sur la base de 2 masques par adulte et par jour. Les écoles privées sous contrat ont également dû être approvisionnées.

Si des manques existent dans certaines écoles, il faut immédiatement en référer à l'Inspection qui pourra réaliser de nouvelles distributions ponctuelles.

Masques : dotation de 4000 masques livrés le 3 avril. Répartition immédiate : 2 masques par adultes. Privés sous contrat a dû être fourni également.

Les représentants de l'Unsa Education au CTSD : Bertrand Boiron, Mathilde Point et Maëlle Laurent